

## Compte-rendu du CTSD Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré du 31 janvier 2022

La nouvelle DASEN, Mme Tanzi, a présenté la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré, après un Groupe de Travail qui s'était réuni le 18 janvier.

La situation du Territoire de Belfort est la suivante : une baisse démographique de 358 élèves, et il faut rendre 4 postes. Les règles d'implantation ou de retrait d'emploi (ce qui veut dire ouverture ou fermeture de classe) restent les mêmes que l'an passé, autour de la notion de « ciblage » d'effectif, en fonction du nombre de familles défavorisées dans l'école.

Catégories	Défavorisées	Moyennes	Favorisées	Très favorisées
<b>Part des élèves issus de familles défavorisées</b>	plus de 70%	entre 46 et 70%	entre 32 et 46%	moins de 32%
<b>Effectif cible par classe</b>	19	21	23	24

En fonction de ce tableau, et de la poursuite de la politique de dédoublement en éducation prioritaire des fermetures et ouvertures sont nécessaires :

	Fermetures	Ouvertures
<b>Maternelle</b>	Les Barres à BELFORT OFFEMONT centre	Pergaud/MLK à BELFORT Metzger à BELFORT Chantoiseau GIROMAGNY
<b>Elémentaire</b>	Les Barres à BELFORT St Exupéry à BELFORT CHATENOIS LES FORGES LEPUIX-GY	Cousteau à ESSERT
<b>Primaire</b>	CHEVREMONT ECHE-L'EGLISE Frahier VALDOIE	CRAVANCHE
<b>RPI</b>	GROSMAGNY ROUGEMONT-LE-CHATEAU SUNDGAU	
<b>Dans les classes</b>	Moins 12 postes	Plus 5 postes
<b>Autres mesures</b>	3 1/2 postes de « Plus de Maîtres que de classe » Martinets OFFEMONT Les Barres à BELFORT Metzger à BELFORT	1 poste de chargé de mission « Cité éducative, éducation prioritaire, Politique de la Ville » 0,68 ETP pour couvrir l'augmentation du régime de décharge de directions
<b>Au total</b>	<b>Moins 13,5 ETP</b>	<b>Plus 6,68 ETP</b>

Il y aura donc 13,5 retraits d'emplois, 6,68 implantations d'emploi. Vu qu'il faut rendre 4

ETP, la « réserve » est donc de 2,82 ETP à redistribuer à la rentrée si jamais il y avait des besoins nouveaux en septembre. En revanche, si des élèves venaient à manquer, elle ne retirera pas d'emploi.

**Votes : 5 contre (FSU et SGEN), 2 abstentions (UNSA)**

Le vote sur les fusions d'école est reporté en juin, car les conseils d'école et les conseils municipaux ne se sont encore pas tous prononcés.

Sur les postes promis par le ministre, il y a possibilité de faire appel aux 6 PE contractuels déjà recrutés et 6 recrutements supplémentaires sont en cours, pour couvrir la fin de l'année.